

**Décision du 27 novembre 2017 portant fin de fonction d'un intérimaire
(service de contrôle budgétaire et comptable ministériel)
NOR : JUST1733583S**

La contrôlease budgétaire et comptable ministérielle,

*Vu le décret n°2005-1429 du 18 novembre 2005 modifié relatif aux missions, à l'organisation et aux emplois de direction des services de contrôle budgétaire et comptable ministériel ;
Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu l'arrêté du 2 octobre 2017 portant nomination (contrôle budgétaire et comptable ministériel) ;
Vu la décision du 18 octobre 2017 portant désignation d'un intérimaire (service de contrôle budgétaire et comptable ministériel),*

DÉCIDE

Article 1

Il est mis fin à l'intérim des fonctions de chef du département comptable effectué par Mme Arlette DEBRUYÈRE, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe, en remplacement de Mme Anne-Marie GIERDAL, en situation d'empêchement temporaire.

Article 2

La décision prendra effet à la date du 27 novembre 2017.

Article 3

La décision du 18 octobre 2017 portant désignation d'un intérimaire (service de contrôle budgétaire et comptable ministériel) NOR : JUST1729537S est abrogée.

Article 4

La présente décision sera notifiée à qui de droit.

Fait le 27 novembre 2017.

La contrôlease budgétaire et comptable
ministérielle,

Catherine CHAMPON-KUCKLICK